

**Assemblée générale**

Distr. générale
1^{er} avril 2016
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Rapport des trente-cinquième et trente-sixième sessions de
la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
(ONU-Espace)****(Bonn, Allemagne, 27-28 mai 2015 et New York, 3 mars 2016)****I. Introduction**

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) est un mécanisme qui a été créé au milieu des années 1970 en vue de promouvoir la collaboration, les synergies, l'échange d'informations et la coordination des plans et programmes entre les organismes des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre des activités liées à l'utilisation des techniques spatiales et à leurs applications. Elle a évolué au fil du temps et a tenu à ce jour 36 sessions. Le présent document contient les rapports des deux dernières sessions: la trente-cinquième et la trente-sixième.

2. Dans ses résolutions 69/85 et 70/82, l'Assemblée générale a prié instamment ONU-Espace, agissant sous la direction du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, de continuer à examiner la façon dont les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et au processus du programme de développement pour l'après-2015 (résolution 69/85), ainsi qu'au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/82), et elle a encouragé les organismes des Nations Unies à participer, selon qu'il conviendrait, aux efforts de coordination déployés par ONU-Espace.

3. Toujours dans sa résolution 70/82, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales publierait un rapport spécial d'ONU-Espace, pour examen par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-neuvième session, sur la mise en œuvre du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales concernant l'ensemble du système des



Nations Unies, et coordonnerait l'établissement de ce rapport avec les organismes des Nations Unies concernés.

4. Conformément aux résolutions susmentionnées de l'Assemblée générale, les trente-cinquième et trente-sixième sessions d'ONU-Espace ont porté respectivement sur l'observation de la Terre et le développement durable, et sur la transparence et la confiance dans le domaine des activités spatiales.

5. La trente-cinquième session d'ONU-Espace a été accueillie par le Bureau des affaires spatiales le 27 mai 2015, dans les locaux du complexe des Nations Unies à Bonn (Allemagne). La session s'est tenue pendant la "Conférence internationale ONU/Allemagne sur l'observation de la Terre: des solutions globales pour affronter les défis du développement durable dans les sociétés à risque", et les questions de fond examinées à la Conférence de Bonn ont été prises en compte (voir par. 6). L'ordre du jour de la trente-cinquième session d'ONU-Espace tel qu'adopté figure à l'annexe I et la liste des participants à l'annexe II.

6. La douzième séance ouverte d'ONU-Espace s'est tenue le 27 mai 2015 sous la forme d'un débat de haut niveau ONU-Espace/Conférence de Bonn sur l'information spatiale au service du développement. Cette séance a été organisée sous une forme entièrement nouvelle pour donner aux participants de la Conférence de Bonn l'occasion d'engager un dialogue avec le système des Nations Unies afin d'examiner les défis et les possibilités d'intégration des techniques spatiales dans les domaines clés du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et d'étudier les possibilités d'étendre l'utilisation des observations de la Terre aux fins de la réalisation des objectifs mondiaux de développement. Des renseignements complémentaires sur le débat de haut niveau ONU-Espace/Conférence de Bonn figurent à l'annexe III.

7. La trente-sixième session d'ONU-Espace s'est tenue le 3 mars 2016 au Siège de l'ONU à New York. Organisée par le Bureau des affaires spatiales et accueillie en coordination avec le Bureau des affaires de désarmement, elle a avant tout mis l'accent sur la question de la transparence et de la confiance dans le domaine des activités spatiales. L'ordre du jour de la trente-sixième session d'ONU-Espace tel qu'adopté figure à l'annexe IV et la liste des participants à l'annexe V.

II. Trente-cinquième session d'ONU-Espace

8. À sa trente-quatrième session, en 2014, ONU-Espace s'était interrogée sur les moyens de renforcer davantage la coordination et la coopération dans la planification et l'exécution des activités liées à l'espace, et sur la manière de procéder pour établir un ordre du jour plus souple, qui corresponde mieux aux besoins et intérêts actuels des organismes des Nations Unies participants.

9. Dans le droit fil de cette démarche, pour renforcer la coopération intersectorielle entre les organismes compétents, ONU-Espace a tenu sa trente-cinquième session le 27 mai 2015 à Bonn (Allemagne), plate-forme mondiale pour l'échange de connaissances et le développement durable. La session a été structurée de manière à centrer les débats sur les points intéressant les organismes des Nations Unies participant à la Conférence de Bonn.

10. La session, qui était présidée par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, a accueilli des représentants de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation mondiale de la Santé, du Conseil économique et social, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, de l'Université des Nations Unies et du Bureau des affaires spatiales.

11. Il a été convenu lors de la session que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies pour la période 2016-2017 aurait pour objet d'aider le Comité à préparer le cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50), qui serait un élément essentiel des sessions du Comité et de ses organes subsidiaires en 2018, et de donner un aperçu de l'action menée par les organismes des Nations Unies pour contribuer aux principaux piliers de cette manifestation et promouvoir la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

12. Il a également été convenu que le Bureau des affaires spatiales devrait nouer le dialogue, au nom d'ONU-Espace, avec d'autres mécanismes de coordination interinstitutions pertinents, comme ONU-Eau et ONU-Océans, et les informer de l'action menée par ONU-Espace, en particulier en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a en outre été décidé qu'il faudrait étudier s'il était utile de procéder à des échanges de personnel à titre temporaire en vue d'améliorer la coordination et la coopération intersectorielles entre les organismes compétents des Nations Unies. La possibilité de créer des équipes de projet communes en vue de mettre en place et de gérer de nouveaux projets conjoints a également été examinée.

13. Les participants ont rappelé qu'à la trente-quatrième session d'ONU-Espace tenue en mai 2014 à New York, il avait été convenu que le rapport spécial à venir porterait sur le thème de l'espace au service de la santé dans le monde et, à cet égard, ils ont accueilli avec satisfaction l'achèvement de ce rapport, qui avait été établi pendant la période intersessions et qui devait être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-huitième session, en 2015 (voir A/AC.105/1091).

14. Il a été dit que le rapport complétait utilement la série de rapports spéciaux d'ONU-Espace. Les rapports précédents avaient porté sur les thèmes suivants: les technologies, applications et initiatives nouvelles au service de la coopération interorganisations dans le domaine spatial (voir A/AC.105/843); les apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique et la contribution du système des Nations Unies (voir A/AC.105/941); l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique (voir A/AC.105/991); et l'espace au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire (voir A/AC.105/1042).

15. Les organisateurs de la trente-cinquième session d'ONU-Espace avaient agencé la douzième séance ouverte dans un souci de flexibilité pour favoriser le dialogue entre les organismes des Nations Unies, les États Membres et les autres parties prenantes. Ayant adopté de nouvelles modalités, ils ont intégré la séance dans une conférence opérationnelle, la Conférence de Bonn.

16. Les intervenants à la séance ouverte représentaient respectivement un système opérationnel d'observation du climat fonctionnant à la demande des utilisateurs; un système régional de surveillance de la Terre; un groupe de réflexion mondial et un institut d'enseignement universitaire supérieur; et une institution spécialisée des Nations Unies chargée de la santé publique internationale.

17. Le Président du Système mondial d'observation du climat a souligné que les données satellites d'observation de la Terre pourraient et devraient être utilisées non seulement pour surveiller les variables liées au climat et à la pollution, mais aussi pour évaluer les effets des mesures d'intervention pertinentes. Il a appuyé sa déclaration en citant l'exemple des Jeux olympiques de Beijing, au cours desquels la pollution atmosphérique avait été surveillée à l'aide de techniques spatiales.

18. Le représentant du Programme européen d'observation de la Terre (Copernicus) a présenté la perspective régionale du point de vue de l'Union européenne. Il a encouragé les parties prenantes utilisant des données d'observation de la Terre à mettre en commun leurs mesures de protection de l'environnement, d'atténuation des risques de catastrophe et de surveillance des océans, et à partager leurs données d'expérience à cet égard en vue d'assurer un échange fructueux des meilleures pratiques dans ces domaines. En outre, il a appelé à une coopération à long terme en matière d'observation de la Terre.

19. Les vues de la communauté scientifique ont été exposées par le représentant de l'Université des Nations Unies. Celui-ci a présenté des exemples de la "surpromotion" de données, phénomène qui se produit lorsque les compétences et les connaissances sur le terrain ne sont pas suffisantes pour exploiter les données proposées. Il a également souligné que les données satellites pouvaient être utilisées de façon non conventionnelle, par exemple lorsque la communication par satellite servait à suivre les schémas de migration, et il a insisté sur le rôle de la sensibilisation pour convaincre le public des bienfaits tirés de l'espace.

20. La représentante de l'Organisation mondiale de la Santé a souligné que les techniques satellites et la santé publique étaient des alliées naturelles, citant comme exemple le fait que ces techniques pouvaient être utilisées pour évaluer la pollution atmosphérique, surveiller les changements climatiques, appuyer les opérations d'urgence à l'aide de données en temps réel, et mettre en relation les bénéficiaires et les prestataires de soins de santé au moyen de la télémédecine.

21. Les exposés ont été suivis d'une séance de questions-réponses.

III. Trente-sixième session d'ONU-Espace

22. Lors de la trente-quatrième session d'ONU-Espace, tenue en 2014, il avait été convenu que, compte tenu des recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (voir A/68/189), approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/50, un point particulier devrait être inscrit à l'ordre du jour d'ONU-Espace à sa trente-cinquième session, en 2015, dans le but d'encourager le dialogue sur les mesures de transparence et de confiance et le partage d'informations pertinentes aux fins du rapport (voir A/AC.105/1064, par. 29).

23. La question des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales n'a pas été ajoutée à l'ordre du jour de la trente-cinquième session d'ONU-Espace, essentiellement parce que d'autres thèmes prioritaires étaient en cours d'examen à la Conférence de Bonn. Cette question a toutefois constitué le sujet principal de la trente-sixième session d'ONU-Espace.

24. La trente-sixième session, qui était présidée par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, a accueilli des représentants du Bureau des affaires de désarmement, de l'Union internationale des télécommunications, de la Commission économique pour l'Afrique, du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'Organisation de l'aviation civile internationale, du Département de l'appui aux missions, du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau des affaires spatiales. Les organisateurs de la session avaient mis à disposition des liens de téléconférence WebEx, ce qui a permis à des organismes des Nations Unies situés à l'étranger de participer à moindre coût.

25. À sa cinquante-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a prié le Secrétariat de publier un rapport spécial d'ONU-Espace sur la mise en œuvre du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, et d'inclure dans ce rapport des informations sur la façon dont les organismes des Nations Unies pourraient aider les États Membres à appliquer les recommandations du Groupe, et sur les moyens de coordonner les travaux des organismes des Nations Unies à cet égard (voir A/70/20, par. 339). À sa trente-sixième session, ONU-Espace a examiné un avant-projet de ce rapport spécial. À cette occasion, le Bureau des affaires spatiales a expliqué la raison d'être de l'avant-projet et fourni des orientations sur les contributions attendues d'autres organismes des Nations Unies. Les organismes des Nations Unies participant à la session, dont le Bureau des affaires de désarmement, ont également exprimé leurs vues sur la façon d'améliorer l'avant-projet de rapport.

26. Le Haut-Représentant par intérim pour les affaires de désarmement a fait des observations liminaires sur le rapport du Secrétaire général, prescrit par la résolution 70/53 de l'Assemblée générale, sur la coordination des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales adoptées dans le système des Nations Unies. On a constaté qu'il existait des liens entre le rapport du Secrétaire général, qui devait être coordonné par le Bureau des affaires de désarmement et présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session en 2017, et le rapport spécial d'ONU-Espace qui devait être soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-neuvième session en juin 2016. On a estimé qu'il serait bon de créer des synergies entre les deux rapports.

27. L'avant-projet d'un rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies pour la période 2016-2017, qui devait être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-neuvième session en juin 2016, a été examiné et on a débattu des contributions qui seraient présentées par les organismes concernés des Nations Unies.

28. Les objectifs et les activités du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable ont été exposés par un représentant du Département des affaires économiques et sociales. Il a été convenu qu'il faudrait en savoir davantage sur les activités du Groupe, qui étaient menées dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Annexe I

Ordre du jour de la trente-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace)

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Contribution des techniques spatiales à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets.
6. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
7. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace.
8. Rapport spécial sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
9. Moyens de renforcer le rôle de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.
10. Séance informelle ouverte (débat de haut niveau tenu le 28 mai).
11. Programme de travail futur.

Annexe II

Liste des participants à la trente-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

Présidente: S. Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes	P. Basabe
Bureau des affaires spatiales	L. St-Pierre L. Czarán A. Duysenhanova

Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies

Union internationale des télécommunications	A. Matas
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels	K. Armanious
Université des Nations Unies	J. Rhyner
Organisation mondiale de la Santé	B. Menne

Annexe III

Programme de la douzième séance ouverte de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales tenue le 28 mai 2015

Débat de haut niveau ONU-Espace/Conférence de Bonn sur l'information spatiale au service du développement

Observations liminaires

S. Di Pippo Directrice du Bureau des affaires spatiales

Intervenants:

K. Holmlund Président du Système mondial d'observation du climat

P. Breger Chef adjoint d'unité dans le cadre des services Copernicus de la Commission européenne

J. Rhyner Vice-recteur de l'Université des Nations Unies

E. Paunovic Cheffe du Bureau de Bonn de l'Organisation mondiale de la Santé

Débat et récapitulatif

S. Di Pippo Directrice du Bureau des affaires spatiales

Annexe IV

Ordre du jour de la trente-sixième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace)

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Allocution de bienvenue de la Directrice du Bureau des affaires spatiales (Présidente de la session).
3. Notes d'introduction du Haut-Représentant par intérim pour les affaires de désarmement, notamment sur le rapport du Secrétaire général, prescrit par la résolution 70/53 de l'Assemblée générale, sur la coordination des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales adoptées dans le système des Nations Unies, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session en 2017.
4. Tour de table et présentation des organismes participants.
5. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence; Rapport spécial d'ONU-Espace sur la mise en œuvre du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales concernant l'ensemble du système des Nations Unies, qui doit être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en juin 2016.
6. Présentation du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable.
7. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies pour la période 2016-2017, qui doit être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en juin 2016.
8. Programme de travail futur d'ONU-Espace.
9. Questions diverses.

Annexe V

Liste des participants à la trente-sixième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

Présidente: S. Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Bureau des affaires de désarmement	W. Kim V. Mantels M. Spies K. Prizeman
Commission économique pour l'Afrique	A. Nonguierma
Département des affaires économiques et sociales	T. Cabani
Département de l'appui aux missions	K. Eom A. Kagawa
Bureau des affaires spatiales	T. Keusen

Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies

Organisation de l'aviation civile internationale	J. Blumenkron
Union internationale des télécommunications	A. Matas
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	J. Post